

Luxembourg, le 20 septembre 2022

## Les nouvelles automotrices des CFL dévoilées à l’InnoTrans

**Aujourd'hui, le nouveau matériel roulant des CFL a été présenté au public dans le cadre du salon InnoTrans. La présentation de la nouvelle automotrice de la série 2400 des CFL a été l'une des nombreuses nouveautés dévoilées à Berlin lors du salon professionnel qui présente chaque année des innovations dans le domaine de la technique des transports. À cette occasion, le public a ainsi pu découvrir, pour la première fois, les automotrices électriques du type Coradia Stream High Capacity du fournisseur ALSTOM.**

La première automotrice électrique de la série 2400 sera mise en service durant l'été 2023. Dans un premier temps, les clients de la Ligne du Nord seront ceux qui profiteront d'un exemplaire du nouveau type d'automotrice. Les nouvelles automotrices sont également prévues pour des trajets transfrontaliers en direction de la Belgique (Athus, Arlon) et de la France (Longwy).

### Des tests approfondis dans le cadre des procédures d'homologation

Dans le cadre des procédures d'homologation en cours, de nombreux tests et trajets de validation ont déjà été réalisés en amont du salon InnoTrans. Ceux-ci ont été effectués à différents endroits en Europe, d'une part sur le site d'essai d'ALSTOM près de Barcelone (Espagne). D'autres courses de validation ont suivi, notamment au Centre d'Essais Ferroviaires 2 d'ALSTOM à Bar-le-Duc (France) et sur l'anneau d'essai de Vélím (République Tchèque), où, lors de tests dynamiques, le comportement du nouveau matériel roulant a été testé et évalué avec précision sous des conditions de vitesse maximale (160 km/h), de freinages et de freinages d'urgence. Alors que d'autres tests ont eu lieu autour de Salzgitter (Allemagne), l'automotrice portant le numéro 2403 se trouve depuis juin 2022 à Bertrix (Belgique) pour la réalisation de tests visant à permettre son homologation sur le réseau ferré belge. Le lancement des essais en l'homologation pour l'exploitation des nouvelles automotrices sur le réseau ferré luxembourgeois est prévu dans les mois à venir.

« Avec ces nouvelles automotrices, les CFL établissent un nouveau standard pour les voyages en train au Luxembourg. L'acquisition de ce nouveau matériel roulant nous permettra d'augmenter sensiblement notre offre de places assises, surtout durant les heures de pointe – un critère de confort et de qualité jugé comme particulièrement important par nos clients. » Marc Wengler, Directeur Général du Groupe CFL.

### Coradia Stream High Capacity : du matériel roulant moderne pour la mobilité de demain

Le nouveau matériel roulant commandé par les CFL combine un aspect moderne et dynamique à une offre de places assises augmentée, également pour les utilisateurs de chaises roulantes, de poussettes et de vélos. L'acquisition des 34 nouvelles automotrices électriques en décembre 2018 fait partie intégrante de la stratégie du Groupe CFL, notamment face à la croissance exponentielle du nombre de voyageurs. En moins de 20 ans (2003 - 2019), le nombre de clients ayant choisi le train comme moyen de transport a augmenté de 85%. L'acquisition du nouveau matériel roulant permettra de remplacer progressivement les automotrices « Z2 » (série 2000) qui datent des années 1990 et d'augmenter, d'ici 2025, l'offre de places assises de presque 50%.

### **Du matériel roulant à la pointe de la technologie**

Commandées en décembre 2018, les 34 nouvelles automotrices électriques profiteront d'un équipement haut-de-gamme répondant à de nombreuses exigences formulées par des clients dans le passé. Le nouveau matériel sera notamment équipé de WiFi, d'éclairage LED, de prises des types USB-A, USB-C et 230V/AC. Il séduit également par une offre de places assises généreuse et par un système de comptage automatique des voyageurs qui permet d'obtenir des informations en temps réel concernant le taux d'occupation du train en question ; une base de données importante qui permettra d'adapter ponctuellement la composition des trains si des besoins supplémentaires en places assises sont identifiés de cette manière.

### **Un travail de pionnier en Europe avec le déploiement de la technologie ATO (Automated Train Operation)**

En plus de l'ensemble des technologies précitées, les nouvelles automotrices sont équipées d'un système de conduite automatisée, la technologie ATO. Les CFL font ainsi partie des « first movers » en Europe concernant le déploiement de cette technologie qui permettra une utilisation plus efficace des capacités du réseau. À cet effet, différentes fonctions de la conduite des trains équipés d'ATO sont automatisées, notamment l'adaptation automatique de la vitesse sur base de données en temps réel relatives à la situation sur le réseau ferré.

Cette technologie permet donc non seulement de fluidifier le trafic ferroviaire et par conséquent de minimiser les perturbations, mais également d'économiser de l'énergie et des pièces d'usure. Au vu du taux d'automatisation (GoA2) offert par cette configuration du système ATO, le conducteur de train continuera à jouer un rôle important au sein du poste de conduite des trains équipés d'ATO. Le conducteur se charge ainsi en permanence de la surveillance du système pendant l'entièreté du trajet, prend les commandes en cas de besoin et intervient en cas d'urgence. La décision de départ et l'actionnement des portes font également partie des tâches relatives à la sécurité confiées au conducteur.

### **La mise en service des nouvelles automotrices – un élément important de la stratégie des CFL**

Pour devenir l'acteur de mobilité privilégié de leurs clients, les CFL continuent à combiner l'emploi d'éléments innovateurs, notamment du matériel roulant à la pointe de la technologie, au savoir-faire et à l'expertise de leur personnel de train. Alliés, ces deux éléments permettront d'offrir non seulement un gain en capacités en termes de places assises, mais également un gain en efficacité concernant l'emploi de leurs ressources. La livraison du nouveau matériel commandé fin 2018 et progressivement mis en service à partir de l'été 2023 permettra ainsi d'augmenter, d'ici 2025, de presque 50% le nombre de places assises tout en rajeunissant la flotte des CFL. En se lançant dans le déploiement de l'ATO au niveau du nouveau matériel roulant et de leurs infrastructures, les CFL se positionnent parmi les pionniers européens au niveau de l'automatisation de certaines fonctions de trains.